ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

AZERKO

SARL au capital de 5 100 €
Siège social : Chemin du Coudounier
82110 LAUZERTE
844 968 420 RCS MONTAUBAN

Aux termes de l'AGE du 26/08/2025, il a été décidé de transférer le siège social au 20 rue des Saussis 21110 COLLONGES-ET-PREMIÈRES à compter du 03/10/2025.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de MONTAUBAN.

AL25020057

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

BG PARTICIPATIONS

Société à responsabilité limitée
Au capital de 940.000,00 €
Ancien siège social :
1 rue Jean Monnet – 68870 BARTENHEIM
Nouveau siège social :
11 Rue de l'Arbre Pin – 21300 CHENOVE
892 790 841 RCS MULHOUSE
(avant transfert)
892 790 841 RCS DIJON
(après transfert)

Personne habilitée à engager la société :
Monsieur Bertrand GILLET, Gérant,Demeurant 11 Rue de l'Arbre Pin à21300 CHENOVE.
Par décisions de l'associé unique en date du 19 septembre 2025, le siège social a été transféré au 11 Rue de l'Arbre Pin à 21300 CHENOVE avec effet au même jour.
En conséquence, la Société qui est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de MULHOUSE sous le numéro 892 790 841 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Objet social :La société a pour objet l'achat, la souscription, la détention, la cession, l'apport ou la transmission d'actions ou autres titres dans toutes personnes morales françaises ou étrangères, quel que soit leur domaine d'activité, ainsi que toutes activités susceptibles d'être exercées par une société holding et plus généralement, l'animation des filiales, la gestion de sa participation dans le capital ou de titres donnant accès au capital de toutes personnes morales françaises ou étrangères.
Durée : 99 années
Montant des apports en numéraire :1.000,00 €
Montant des apports en nature de titres :939.000,00 €
Avec l'associé suivant :
Aux termes des décisions prises par l'Associé Unique en date du 22 février2021, le capital a été augmenté d'une somme de neuf cent trente neuf mille euros (939 000 €) par apport en nature de cent vingt huit (128) actions de cent euros (100 €) chacune de valeur nominale émises par la société INRESA MEDICAL, société par actions simplifiée au capital de 15 000 euros ayant son siège social 1 rue Jean Monnet - 68870 BARTENHEIM et immatriculée sous le numéro 497 545 764 du RCS de MULHOUSE.
Mention sera faite au RCS de DIJON.

AL25020204

CHANGEMENT DE GÉRANT

EARL COUTURIER

Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée
Au capital de 295 455 euros
21500 QUINCY LE VICOMTE
392 926 127 RCS DIJON

Par une assemblée générale ordinaire en date du18 septembre 2025, la collectivité des associés a autorisé Madame Josiane COUTURIER à démissionner de ses fonctions de gérante à compter rétroactivement du 31 août 2025.
Pour avis, La gérance.

AL25020205

MODIFICATIONS DES STATUTS

Groupement Forestier des Groises

Société Civile
Capital de 12 000 €
Siège sociale : Le Foulon
21260 Selongey
RCS Dijon 303 891 832

Par décision de l'AGE en date du 01.08.2025, il a été décidé de changer la forme du capital fixe en capital variable avec un montant minimum de 10 000€.
L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.
Modifications sont faites au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.

AL25020288

Crowe

MODIFICATIONS MULTIPLES

EARL PATRICIA PHILIPS

Exploitation agricole
A responsabilité limitée
Société civile
Au capital de 7 650 euros
Siège social :
2 RUE CHAPELLE JEAN PITOIS
21330 LAIGNES
408 658 714 RCS DIJON

Par décisions en date du 3 septembre 2025, l'associée unique a constaté la démission de ses fonctions de gérante de Madame Patricia PHILIPS et a nommé en remplacement Monsieur Jérôme TROHEL demeurant au 2 bis rue Jean Cocteau 21 400CHATILLON SUR SEINE.
Il a été décidé en outre, de modifier la dénomination sociale de la société pour adopter celle de EARL DES BEAUCHAMPS, et de transférer le siège social du 2 rue Chapelle Jean Pitois à LAIGNES au 2 bis rue Jean Cocteau 21 400 CHATILLON SUR SEINE.
Les statuts ont été modifiés en conséquence, dépôt en sera fait au RCS de Dijon.
Pour avis, La gérance

AL25020303

COMMISSAIRE AUX COMPTES

BERNARD SPORT BEAUNE

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 140.800 euros
Siège social :
8 Avenue du Bataillon de la Garde
ZAC des Maladières
21200 BEAUNE
RCS DIJON 377 716 642

Par décision du 31 juillet 2025, l'associé unique a décidé de ne pas renouveler le mandat de la société « ACTIS - AUDIT CONSEIL EXPERTISE COMPTABLE », commissaire aux comptes titulaire et le mandat de Monsieur Thierry GIRARDET, commissaire aux comptes suppléant.
Pour avis, le Président.

AL25020309

Etude de Maîtres Philippe PELLETIER et Frédéric VLEUGELS,
Notaires associés à MARCILLY-LES-BUXY
(Saône-et-Loire), Le Martrat

NOMINATION DE CO-GÉRANT

SCI LA RENARDIERE

Société civile immobilière
Au capital de 5.000,00 €
Route départementale 115
21430 SAVILLY
SIREN 492 787 171 - RCS DIJON

Aux termes d'un acte en date du 12/09/2025, il a été décidé de procéder à la nomination de
- Mme Sylvie Marie HURGON, née à CHOISY-LE-ROI (94600), le 12 juillet 1961, demeurant à GAUBERTIN (45340) 5 Rue des Maisons Rouges
- M. Jean-Luc Patrick BRISSY, né à PARIS (75010), le 18 août 1957, demeurant à GAUBERTIN (45340), 5 Rue des Maisons Rouges.
En qualité de nouveaux cogérants, à compter du 12/09/2025 pour une durée illimitée, en remplacement de M. Michel Claude HURGON, né à CHOISY-LE-ROI (94600), le 30 mai 1939 et de Mme Concetta PROIA, née à ARCE (ITALIE) le 25 juillet 1942, demeurant ensemble à SAVILLY (21430) 16 Grande Rue Basse, démissionnaires à compter de cette même date.
L'article 21 «GERANCE» des statuts a été modifié en conséquence.Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.
Pour avis, La cogérante.

AL25020313

// ADDITIF-RECTIFICATIF

MIRA

Société civile immobilière
Au capital de 1.000,00 €
Ancien siège social :
1 rue Jean Monnet - 68870 BARTENHEIM
Nouveau siège social :
11 Rue de l'Arbre Pin - 21300 CHENOVE
750 755 050 RCS MULHOUSE
(avant transfert)
750 755 050 RCS DIJON
(après transfert)

ADDITIF

SCI MIRA – greffe d'arrivée DIJON
Additif à l'annonce parue dans le Terres de Bourgogne, EA174688, N°2597, publié le 26 septembre 2025, concernant la société SCI MIRA, société civile immobilière au capital de 1.000,00 €, ayant son nouveau siège social à l'issue du transfert au 11 Rue de l'Arbre Pin –21300 CHENOVE, immatriculée au RCS de DIJON sous le numéro 750 755050.
Mentions additives :Objet social :La société a pour objet l'achat de terrains, la construction et l'exploitation par bail ou autrement de tous immeubles à usage commercial, industriel, artisanal ou professionnel.Elle peut faire toutes opérations se rapportant à cet objet ou contribuant à sa réalisation, pourvu que celles-ci n'aient pas pour effet d'altérer son caractère civil.
Durée : 99 années
Montant des apports en numéraire :1.000,00 €

AL25020292

// ENQUÊTE PUBLIQUE

ENQUÊTE PUBLIQUE

Avis d'ouverture d'enquête publique unique portant sur les demandes de permis de construire d'une centrale solaire photovoltaïque au sol et sur deux demandes d'autorisation de défrichement sur la commune de gomméville
Par arrêté préfectoral n° 1295, du 22/08/2025, est organisée du 30 septembre 2025 à 14h00 au 31 octobre 2025 inclus à 17h00, soit 31 jours consécutifs, une enquête publique unique relative aux demandes, de deux permis de construire d'un parc solaire photovoltaïque au sol, et de deux demandes d'autorisation de défrichement sur le territoire de la commune de Gomméville, d'une puissance crête totale cumulée de 11,38 MWc, déposée par la société ENERTRAG Bourgogne Gomméville.
Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier comprenant notamment les pièces des permis de construire dont une étude d'impact, l'avis de la mission régionale de l'autorité environnementale et d'autre part les deux demandes d'autorisation de défrichement sont consultables :
- sur support papier à la direction départementale des territoires, 57 rue de Mulhouse à Dijon, au service urbanisme connaissance appui aux territoires (SUCAT) bâtiment A bureau 106, de 9 h 15 à 11 h 15 et de 14h 00 à 16 h 00 du lundi au vendredi.
- sur le site internet de la Préfecture, pendant toute la durée de l'enquête :
Accueil > Actions de l'État > Environnement > Energies renouvelables > Enquêtes publiques concernant les projets de centrales solaires photovoltaïques
- sur support papier et sur un poste informatique en mairie de Gomméville, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public.
- Sur un registre dématérialisé pour la consultation du dossier mis en place à l'adresse suivante :
https://www.registre-dematerialise.fr/6572
Durant cette même période, le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions écrites sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, établi sur feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, et tenu à sa disposition en mairie de Gomméville.
Les observations, propositions et contre-propositions peuvent également être adressées au commissaire enquêteur, par voie postale en mairie de Gomméville, avant la clôture de l'enquête soit le 31/10/2025 avant 17h00 :
- À l'adresse e-mail associée au registre dématérialisé :
enquete-publique-6572@registre-dematerialise.fr
Monsieur Daniel COLLARD, désigné en qualité de commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public :
en mairie de Gomméville aux jours et heures précisés ci-dessous :
- Mardi 30 septembre 2025 de 14h00 à 17h00
- Samedi 11 octobre 2025 de 9h00 à 12h00
- Mardi 21 octobre 2025 de 14h00 à 17h00
- Vendredi 31 octobre 2025 de 14h00 à 17h00
Des renseignements sur le projet peuvent être demandés à :
Monsieur Simon DREANO – ENERTRAG FRANCE Tel: 06 72 87 78 12
simon.dreano@enertrag.com
Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne qui en fera la demande auprès de madame la directrice départementale des territoires (direction départementale des territoires – 57 rue de Mulhouse -21000 DIJON), et à ses frais, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique.
Le Préfet de la Côte-d'Or est compétent pour accorder ou refuser les permis de construire.
Pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie de Gomméville, à la direction départementale des territoires – 57 rue de Mulhouse – 21000 DIJON et sur le site internet de la préfecture : **Accueil > Actions de l'État > Environnement > Energies renouvelables > Enquêtes publiques concernant les projets de centrales solaires photovoltaïques**
Pour le préfet et par délégation,
La directrice départementale des territoires,
Manuelle DUPUY

AL25019959

Commune de ARNAY-LE-DUC

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U)

Par arrêté municipal du 26 septembre 2025 le maire de Arnay-le-Duc a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur la révision du Plan Local d'Urbanisme.
L'enquête publique se déroulera du Jeudi 23 Octobre 2025 à partir de 9h, au Mardi 25 Novembre 2025 inclus jusqu'à 16h, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.
A cet effet, Monsieur Bernard MAGNET, désigné commissaire enquêteur par le Tribunal Administratif de Dijon, recevra en mairie de Arnay-le-Duc, 15 Place Bonaventure des Periers - 21 230 ARNAY-LE-DUC :
- le jeudi 23 Octobre 2025 de 9h à 12h
- le vendredi 31 Octobre 2025 de 13h à 16h
- le samedi 22 Novembre 2025 de 9h à 12h
- le mardi 25 Novembre 2025 de 13h à 16h.
Pendant la durée de l'enquête, le dossier, en versions physique et dématérialisée, est consultable en mairie et via le site internet de la commune durant toute la durée de l'enquête publique, à l'adresse suivante :
https://www.registre-dematerialise.fr/6727/
Les observations sur le P.L.U. pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : M. le Commissaire Enquêteur, Mairie de Arnay-le-Duc - 15 Place Bonaventure des Périers - 21 230 ARNAY-LE-DUC ou par voie électronique à l'adresse mail suivante :
enquete-publique-6727@registre-dematerialise.fr
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie.
M. Benjamin LEROUX
Maire de Arnay-le-Duc

AL25020306

Commune de MALIGNY

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

ÉLABORATION DE LA CARTE COMMUNALE

Par arrêté municipal du 26 septembre 2025 le maire de Maligny a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur l'élaboration de la carte communale.
L'enquête publique se déroulera du Jeudi 30 Octobre 2025 à partir de 9h, au Samedi 29 Novembre 2025 inclus jusqu'à 12h, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.
A cet effet, Monsieur Philippe Colot, officier de gendarmerie en retraite, désigné commissaire enquêteur par le Tribunal Administratif de Dijon, recevra en mairie de Maligny, 4 rue du Cimetière - 21 230 MALIGNY :
- le jeudi 30 Octobre 2025 de 14h à 17h
- le jeudi 06 Novembre 2025 de 14h à 17h
- le lundi 10 Novembre 2025 de 9h à 12h
- le vendredi 14 Novembre 2025 de 9h30 à 12h30
- le samedi 29 Novembre 2025 de 9h à 12h.
Monsieur François de la Grange, fonctionnaire du ministère de l'intérieur en retraite, est désigné suppléant commissaire enquêteur sur cette enquête.
Pendant la durée de l'enquête, les dossiers, en versions physique et dématérialisée, sont consultables en mairie et via internet durant toute la durée de l'enquête publique, à l'adresse suivante :
https://maligny21.fr
Les observations sur la carte communale pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : M. le Commissaire Enquêteur, Mairie de Maligny, 4 rue du Cimetière - 21 230 MALIGNY ou par voie électronique à l'adresse mail suivante :
cartecommunale@orange.fr
Des informations pourront être demandées en Mairie de Maligny auprès de l'autorité responsable du projet en la personne de Madame Martine DESBOIS, Maire de la commune.
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie.
Mme DESBOIS Martine
Maire de MALIGNY

AL25020311

// DIVERS

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

Appel à Candidatures du 29/09/2025
La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département SD21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Saint-Didier : Parcelles forestières et prés – Urbanisme : Zone N du PLU 3 ha 13 a 99 ca 'PATURE DES VENTES' : C-0678—0679 - 'LES MOUILLES DU FRENE' : D-0636—0639 - 'CHAMP DU DESSUS' : ZI-0051
Puits : Terres, bois - Urbanisme : RNU - Objectif : Maintien des fermiers sur les parcelles occupées 19 ha 00 a 34 ca 'GRAND CHAMP' : YB-0002 - 'BRELIS' : YB-0041—0042 - 'CHAMP DE QUESTION' : ZO-0038—0039 - 'COMBE POTEULLE' : ZR-0016—0036 - 'PIERRES TAILLEES' : ZR-0018 - 'RIPPE AU CORNU' : ZT-0017
Dossier BOUIX et POTHIERES : Vignes en AOC Régionale, terres à vignes et bois - Urbanisme : Zone A du PLU
Bouix : 3 ha 33 a 55 ca 'EN LA FERTE' : C-0518 - 'LA GUYONNE' : ZK-0010—0013 - 'L ALOUETTE' : ZN-0016—0118—0119 - 'EN MANNA' : ZN-0052
Pothières : 10 a 61 ca 'AU GROS TERTRE' : ZK-0001
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 20/10/2025 à SAFER Bourgogne Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand, 21850 ST APOLLINAIRE où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL25020310

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SARL VALENTINE

Société à responsabilité limitée
(à associé unique)
en liquidation
au capital de 500 euros
Siège social : 66 Rue Antoine Masson
21130 AUXONNE
Siège de la liquidation :
4C Rue des Varennes - Etroyes
71640 MERCUREY
RCS DIJON 503.537.680

Par décision en date du 31 août 2025, l'associée unique a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au Liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis.

AL25020209

DISSOLUTION

LES GRANDES CAVES DIJONNAISES

Société à Responsabilité
Limitée en liquidation
Au capital de 10 000 euros
Siège : 48 Avenue Raymond Poincare
21000 DIJON
Siège de liquidation :
6b, Rue des Grands Champs
21121 FONTAINE LES DIJON
341 405 868 RCS DIJON

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 avril 2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 30 avril 2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Denis EL HAIK,demeurant 6b, Rue des Grands Champs 21121 FONTAINE LES DIJON, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 6b, Rue des Grands Champs 21121 FONTAINE LES DIJON.C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

AL25020254

CLÔTURE DE LIQUIDATION

LES GRANDES CAVES DIJONNAISES

Société à responsabilité
limitée en liquidation
au capital de 10 000 euros
Siège social :
48 Avenue Raymond Poincare
21000 DIJON
Siège de la liquidation :
6b, Rue des Grands Champs
21121 FONTAINE LES DIJON
341 405 868 RCS DIJON

L'Assemblée Générale réunie le 01 septembre 2025 au 6b, Rue des Grands Champs 21121 FONTAINE LES DIJON a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Denis EL HAIK, demeurant 6b, Rue des Grands Champs 21121 FONTAINE LES DIJON, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

AL25020255

CLÔTURE DE LIQUIDATION

FERME EQUESTRE DES MONTS

Forme : EARL société en liquidation.
Capital social : 7500 euros.
Siège social
ROUTE DE PLOMBIERES LES DIJON
21160 CORCELLES LES MONTS.
518882865 RCS de Dijon

Aux termes d'une décision en date du 31 juillet 2011, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Pierre DURANTON demeurant 1447 Route de l'Isle, 50860 MOYON VILLAGES et prononcé la clôture de liquidation de la société à compter du jour de ladite assemblée.
La société sera radiée du RCS du Dijon.
Le liquidateur

AL25020290

CUMA DE THIL

Société coopérative agricole
A capital variable
Siège social MAIRIE
21390 PRECY SOUS THIL
N° d'agrément 210431
N° d'immatriculation
RCS Dijon 324 510 783

DISSOLUTION

Aux termes de l'AG extraordinaire en date du 15/09/2025, il a été décidé la dissolution anticipée de la Cuma à compter du 15/09/2025 et sa mise en liquidation amiable.
Ont été désignés liquidateurs : Mr Guillaume REMOND demeurant à 21140 COURCELLES LES SEMUR.
Lesquels disposent des pouvoirs les plus étendus.
La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés à Rue Gault 21390 Précy sous Thil siège de la liquidation.
Le dépôt des actes et pièces relatif à la liquidation sera effectué au GTC de Dijon.
Les liquidateurs

AL25020297

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 23/09/2025, il a été constitué une Société Civile Immobilière dénommée SCI DU DRAPEAU 2.
Objet social : l'acquisition de tous biens immobiliers bâtis ou non, comme de tous droits immobiliers, l'administration et l'exploitation par location, nue, meublée ou autrement de ces biens, la propriété et la gestion directe ou indirecte, pour son propre compte de tout portefeuille de valeurs mobilières ainsi que toutes opérations financières quelconques pouvant s'y rattacher, l'acquisition, la vente, l'administration de valeurs mobilières, de SCPI ainsi que toutes opérations financières quelconques pouvant s'y rattacher.
Siège social : 64 B avenue du Drapeau - 21000 DIJON
Capital : 3.000 euros
Gérance : M **Samuel BASTIN et Mme Florence BASTIN** dmt 27 rue Amiral COURBET.
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
Durée : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de DIJON.

AL25020220

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Me Guillaume LORISSON, notaire à DIJON, le 24/09/2025, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : SCI LES ROCHES.
Forme : Société civile immobilière.
Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction,l'aménagement, l'administration, la location et la vente exceptionnelle de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question et également de parts sociales de société à prépondérance immobilière, leur mise à disposition gratuite et viagère au profit des associés fondateurs ou de leurs enfants. Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.
Durée : 99 ans.
Capital social : 1000 €
Montant des apports en numéraire : 1000 €
Cession de parts : agrément nécessaire pour toutes les cessions.
Siège social : 5 rue Barotte, 21310 Arceau.
Gérant : Monsieur Jean-Yves ROUSSEAU,demeurant 5 rue Barotte, 21310 Arceau La société sera immatriculée au RCS de Dijon.
Pour avis.

AL25020252

CABINET CARCREFF

Société d'avocats
19 A, rue de Chatillon CS 26535
35065 RENNES CEDEX

AVIS DE CONSTITUTION

BELHADJ PATRIMOINE SANTE

Société civile immobilière
Au capital de 143 000Euros
17 rue Jacqueline Auriol - LONGVIC 21600
RCS DE DIJON
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 29 septembre 2025, il a été constitué une société civile immobilière dénommée «BELHADJ PATRIMOINE SANTE», au capital de 143 000 €,sise 17 rue Jacqueline Auriol à LONGVIC (21600),ayant pour objet l'acquisition, la réception comme apport, la construction, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition,d'échange, d'apport ou autrement ;et plus généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil,d'une durée de 99 ans, et dont la Gérante est Madame Marwa BELHADJ, née le 4 juin 1993 à DIJON (21), demeurant 17 rue Jacqueline Auriol à LONGVIC (21600), de nationalité française.
Chaque associé ne peut se faire représenter que par son conjoint ou un autre associé porteur d'un pouvoir. Chaque associé dispose d'un nombre de voix égal à son nombre de parts sociales.
Les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux, en pleine propriété, usufruit ou nue propriété,à des personnes autres que les associés, qu'avec l'autorisation préalable de la collectivité des associés selon les règles de majorité des décisions extraordinaires, l'associé cédant participant au vote.
La transmission des parts sociales par voie de donation en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit est soumise à l'autorisation préalable d'une décision extraordinaire des associés, sauf lorsque le donataire ou le conjoint est déjà associé.

AL25020315

NIÈVRE

// MODIFICATION

MODIFICATIONS MULTIPLES

DELETTRE EXPERTISE

SAS au capital de 5 000 €
Siège social 6 rue Barreau
58000 NEVERS
529 964 538 RCS Nevers

Par délibération en date du 29/08/2025 de l'Associé unique, il a été décidé les modifications suivantes.
- Modifier la dénomination sociale pour IDEA MOULINS.
- Transférer le siège social au La Couasse - ZC CAP Nord 03000 AVERMES.
La société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès de RCS de Cusset.

AL25020251

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

AVANT PREMIERE SEQUENCES

SARL au capital de 1 000 €
Ancien siège social : 23, rue de la Jonction – 58000 NEVERS
Nouveau siège social : 23, Boulevard du Maréchal Juin – 58000 NEVERS
800 253 577 RCS NEVERS

Aux termes des décisions de l'Associé Unique du 11/09/2025 il résulte la modification suivante d'une mention antérieurement publiée à compter du 01/10/2025 :
Siège social :
Ancienne mention : 23, rue de la Jonction – 58000 NEVERS
Nouvelle mention : 23, Boulevard du Maréchal Juin – 58000 NEVERS

AL25020273

TRANSFORMATION

FORMPLAST

SARL transformée en SAS
au capital de 34 400 €
Siège social : Z.I. Nevers St Eloi –
23, rue Georges Dufaud – 58000 NEVERS
418 538 252 RCS NEVERS

Aux termes d'un acte ssp du 01/09/2025 les associés ont décidé de transformer la société en SAS à compter du même jour.
En conséquence, les mentions antérieures se trouvent ainsi modifiées :
- Forme :
Ancienne mention : SARL
Nouvelle mention : SAS
- Administration :
Ancienne mention : Gérant : M. Philippe MONTERO
Nouvelle mention : Président : M. Philippe MONTERO dt à NEVERS (58) – 57, Faubourg de la Baratte
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives. Chaque associé dispose d'un nombre de voix égal au nombre d'actions qu'il possède.
Agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Pour avis

AL25020277

PROROGATION DE LA DUREE

EARL CHEVALIER

Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée
Au capital social de 227 670 Euros
Siège social : La Motte
58470 MAGNY-COURS
N°379 349 764 RCS NEVERS

Suivant délibération d'AGE du 26 août 2025, les associés ont agréé la prorogation de la durée sociale de 64 années pour la porter à 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS.
Les modifications statutaires seront déposées au RCS de NEVERS.
Pour avis et mention, la gérance

AL25020280

ANNONCES LÉGALES

NIEVRE PARE BRISE
SAS au capital de 10 200 €
Siège social : 44, Boulevard du Grand Pré des Bordes
58000 NEVERS
749 824 835 RCS NEVERS

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

Il résulte des décisions de l'Associée Unique du 24/09/2025 la modification suivante d'une mention antérieurement publiée à compter du même jour :
Président :
- ancienne mention : M. Nicolas LOISY
- nouvelle mention : M. Cédric LEGER dt à POUGUES LES EAUX (58) – 111, rue Coline Clément

AL25020295

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI LES MARIENNES

Société civile immobilière
Au capital de 1700 euros
Siège social : 7 rue des Mariennes
58000 NEVERS
RCS de Nevers N° 803616929

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30 décembre 2024, les associés ont décidé de transférer le siège social du 34 Route de Nevers – 58130 ST MARTIN D'HEUILLE à 3B Impasse de Parigny – 58000 NEVERS et de modifier en conséquence l'article quatrième – Siège des statuts.
L'inscription modificative interviendra auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Le Gérant, Mr Jean Lou GAUJOUR

AL25020305

LE PETIT BONHOMME A L'ECHELLE
Société Civile au capital de 200 €
Ancien siège social :
4, Faubourg de la Baratte
58000 NEVERS
Nouveau siège social : 21, rue de Verdun
03120 LAPALISSE
811 208 966 RCS NEVERS

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'un acte ssp du 18/09/2025, les associés ont décidé à compter du 1er octobre 2025 de transférer le siège social de NEVERS (58) – 4, Faubourg de la Baratte à LAPALISSE (03) – 21, rue de Verdun, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

AL25020308

// GÉRANCE

SELAS PIERRE JOURDIER – MARIE CHERAMY – JEAN-CHARLES REROLLE
Notaires associés
3, rue Henri Barbusse
58000 NEVERS

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Cindy VERNET, notaire au sein de la Société d'exercice libéral par action simplifiée dénommée «Société d'exercice libéral par actions simplifiée Pierre JOURDIER Marie CHERAMY et Jean-Charles REROLLE, Notaires associés» titulaire d'un Office Notarial à NEVERS, 3, rue Henri Barbusse, le 23 septembre 2025, enregistré au SPFE NIEVRE le 24 septembre 2025 dossier 2025 00017203 Référence 5804P01 2025 N 00507
Madame Sylvie Marcelle Raymonde DOFFEMONT, demeurant à CHAULGNES (58400), Le Vieux Charly,Née à NEVERS (58000), le 9 septembre 1963.
Epouse de Monsieur Laurent Léonard Noël BELAIR
A vendu à :
La société dénommée AU PACHA LA SUITE..., Société par actions simplifiée au capital de 5000 EUROS, ayant son siège social à NEVERS (58000), 69, rue François Mitterrand, identifiée au SIREN sous le numéro 990578197 et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
Un fonds de commerce de Maroquinerie, exploité à NEVERS (58000), 69 rue François Mitterrand.
Moyennant le prix de : SOIXANTE-CINQ MILLE EUROS (65 000,00 €).
Ce prix s'applique, savoir :
- Aux éléments incorporels pour : QUARANTE QUATRE MILLE CENT EUROS (44 100,00 €)
- Aux éléments corporels pour : VINGT MILLE NEUF CENTS EUROS (20 900,00 €).
Les oppositions seront reçues par acte extrajudiciaire en l'Office Notarial à NEVERS (58000), 3 rue Henri Barbusse, où domicile a été élu dans les dix jours suivant la publication de ladite cession au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC).
Pour unique insertion.

AL25020298

// ADDITIF-RECTIFICATIF

RIGNAULT JULIE
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : Le Grand Champ
58110 ROUY
884 510 207 RCS NEVERS

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue dans le journal Terres de Bourgogne AL25019717 le 01/08/2025
Société RIGNAULT JULIE
Lire:
a donné en location gérance à la société TAXI JULIE
En lieu et place de
Dénomination du locataire
Et lire
a été consentie et acceptée pour une durée de 5 ans à compter du 21/07/2025
En lieu et place de
Pour une durée d'un an à compter du 21/07/2025 renouvelable par tacite reconduction par période de 21/07/2026.

AL25020248

// VENTE AUX ENCHÈRES

SELARL DURANCEAU PARTENAIRES & ASSOCIES
Maître Delphine DURANCEAU
Domaine des Plantiers,
150 Route de Berre - 13510 EGUILLES
Tél. : 04.42.27.45.56
Email
saisies.immobilieres@dpa-avocats.com
www.dpa-avocats.com
SELARL AGIN - PREPOIGNOT
Maître Myriam PREPOIGNOT
6 square de la Résistance
58000 NEVERS
Tél : 03 86 57 05 00
Email : cabinet@aginprepoignot.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SAISIE IMMOBILIERE - EN DEUX LOTS D'ENCHERES

Sur la commune de NEVERS (58000), NIEVRE, dans un ensemble immobilier en copropriété et à USAGE DE RÉSIDENCE HOTELIERE dénommé « RÉSIDENCE LE LOGIS » sis 5 – 11 Quai des Mariniers cadastré à ladite commune :
- **Section BW numéro 153** pour une contenance de 08a 29ca
- **Section BW numéro 151** pour une contenance de 14a 58ca
- **Section BW numéro 385** pour une contenance de 06a 03ca

Lieudit «5 Quai des Mariniers - 2, Rue de Gonzague» pour une superficie totale de 28a 90ca, les biens et droits immobiliers ci-après désignés :
1. PREMIER LOT D'ENCHÈRES :
UN APPARTEMENT - LOT NUMÉRO QUATRE VINGT NEUF (89) - portant le numéro 26, de Type 1, situé au 1er étage, comprenant une entrée,une pièce principale avec cuisine et une salle de douche avec WC,d'une surface totale **Loi Carrez de 21,05 m².**
MISE A PRIX : 8 400,00 euros (HUIT MILLE QUATRE CENTS EUROS)
(outre les frais des poursuites payables en sus, y compris TVA)
2. DEUXIÈME LOT D'ENCHÈRES :
UN APPARTEMENT - LOT NUMÉRO QUATRE VINGT DIX (90) -portant le numéro 27, de type 1, situé au 1er étage, comprenant une entrée,une pièce principale avec cuisine et une salle de douche avec WC,d'une surface totale **Loi Carrez de 21,04 m²**
MISE A PRIX : 8 400,00 euros (HUIT MILLE QUATRE CENTS EUROS)
(outre les frais des poursuites payables en sus, y compris TVA)
Tels que lesdits biens se poursuivent et comportent, avec toutes ses aisances,dépendances et immeubles par destination, servitudes et mitoyennetés, sans exception ni réserve, autres que celles pouvant être le cas échéant relatées aux présentes.
ADJUDICATION MARDI 04 NOVEMBRE 2025 À 10H30 à l'audience du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de NEVERS sis à NEVERS (58000), Place du Palais, à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des biens immobiliers ci-dessus désignés.
CONDITIONS DE L'ADJUDICATION :
L'adjudication aura lieu aux clauses et conditions du cahier des conditions de vente n° 23/00032, déposé le 09 octobre 2023 par la SELARL AGIN - PREPOIGNOT au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de NEVERS, où il peut être consulté, ainsi qu'au cabinet de l'avocat **(www.dpa-avocats.com/les-ventes-aux-encheres).**
Les enchères ne pourront être portées que par un avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de NEVERS.Il devra avoir été consigné entre ses mains par chèque de banque à l'ordre de la CARPA CENTRE LOIRE ou justifié d'une caution bancaire irrévocable de : 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3.000,00 € soit 3.000,00 €, **par lot d'enchères.**
SURENCHÈRE:
de 10 % possible dans les dix jours de l'adjudication,par un avocat inscrit au barreau de NEVERS.
Visite PAR LA SERL QUALIJURIS 58, Commissaires de Justice :
- Le jeudi 16 octobre 2025 de 14h00 à 15h00.

AL25020196

// DIVERS

SCP Maîtres Caroline BRISSON et Vincent VILLECOURT,
Notaires à AUXERRE (89000),
18-20 Boulevard du 11 Novembre

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL - DÉLAIS D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 12 avril 2016,
Monsieur Michel, Roland JULIARD, en son vivant retraité, ayant demeuré à BEAULIEU (58420), 3, rue des Tisserants, MICHAUGUES,
Né à PARIS (75014), le 17 mai 1930.
Célibataire.
Non soumis à un pacs ou partenariat,
De nationalité française.
Décédé à CLAMECY (58500), le 2 juillet 2025
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Valérie PLANÇON, Notaire à VARZY (58210), 8 boulevard Dupin, le 4 septembre 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Maître Vincent VILLECOURT, notaire chargé du règlement de la succession, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de NEVERS, de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
Pour avis.
Le notaire.

AL25020217

SCP Francis LHERITIER
Natalia MANQUAT
Notaires associés
6, avenue Saint Just
58000 Nevers

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Francis LHERITIER, notaire membre de la SCP»Francis LHERITIER et Natalia MANQUAT notaires associés», titulaire d'un office notarial dont le siège est à NEVERS (58) 6 avenue Saint Just, office notarial n°58003,
Le VINGT-DEUX SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT-CINQ, Monsieur Thierry Yves Robert LAURENT, retraité, et Madame Corine Marie Aimée HUREL, infirmière libérale, demeurant ensemble à VARENNES-VAUZELLES (58640) 53 rue Guy Moquet, mariés sous le régime la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de VARENNES-VAUZELLES (58640) le 24 septembre 1988,
Ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au profit du conjoint survivant.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître Francis LHERITIER, notaire associé à NEVERS (58), où il est fait élection de domicile.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal judiciaire.
Pour avis, Le notaire.

AL25020244

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

NON DISSOLUTION

SARL SAGNE

Forme : SARL.
Capital social : 60000 euros.
Siège social : 12 rue Gay Lussac
ZA Le Champ Mâle
58640 VARENNES-VAUZELLES
508630217 RCS de Nevers

Aux termes d'une décision du 16/09/2025,l'associé unique a décidé malgré la perte de plus de la moitié du capital social, qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution de la société.

AL25020206

DISSOLUTION ANTICIPÉE

S.C.I. de la VESVRES

SC en liquidation
Au capital de 41 466,13 €
Siège social : LUZY - 58170 MANGY
Siège de liquidation :
54 ter Route de Toulon-sur-Arroux
58170 LUZY
348 283 862 RCS NEVERS

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 21/05/2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 21/05/2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.Elle a nommé comme liquidateur M. Michel LAGARDE, demeurant 54 ter Route deToulon-sur-Arroux - 58170 LUZY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires encours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 54 ter Route de Toulon-sur-Arroux - 58170 LUZY.C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NEVERS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis, Le Liquidateur

AL25020250

DISSOLUTION

SARL DIDIER AVRILLON
SARL au capital de 8 000 €
Siège social : 22, Chemin de la Petite Rue – 58400 CHAMPVOUX
438 470 866 RCS NEVERS

Aux termes de ses décisions du 25/08/2025, l'Associée Unique la société AMCL PARTNERS (814 659 264 RCS NEVERS) a décidé la dissolution de la société conformément à l'article 1844-5 alinéa 3 du Code Civil.
Les créanciers sociaux disposent d'un droit d'opposition à exercer dans les 30 jours de l'avis au BODACC.
Les oppositions devront être présentées devant le Tribunal de Commerce de NEVERS.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.

AL25020278

TRIBUNAL DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

CARAVANAUTI LOISIRS 2000 - RCS Nevers 661 880 138 - caravanes, bateaux marins, remorques, moteurs marins et articles de sport neufs et d'occasion, motos, cycles et motocycles, motoculteurs,tronçonneuses frites et boissons (fixe et ambulant), vente et réparation de véhicules automobiles, restauration, café, bar, bimbeloterie, cadeaux, journaux, hôtel et chambres meublées, loisirs sous toutes leurs formes, véhicules attelés pour la promenade. - le Paradis 58640 Varennes-Vauzelles. Jugement en date du 22/09/2025 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.. Le Greffier

AL25020257

BELTANK FRANCE - RCS Nevers 491 975 785 - toutes activités se rapportant au transport par eau de marchandises ou de matières premières - 2 chemin du Chevrelet 58340 Cercy-la-Tour. Jugement en date du 22/09/2025 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.. Le Greffier

AL25020258

MOUFFRON Christophe - RCS Nevers 402 529 044 - travaux de la vigne (taille,vendanges, accolage...) entretien d'espaces verts - 7 rue René Couard 58150 Pouilly-sur-Loire. Jugement en date du 22/09/2025 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.. Le Greffier

AL25020259

JAILLON Laurent - travaux de revêtement des sols et des murs - 8 la Petite Borde 58310 Arquian. Jugement en date du 22/09/2025 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.. Le Greffier

AL25020260

CAMPING LE MANOIR DE BEZOLLE - RCS Nevers 503 973 448 - hôtellerie, camping, restaurant, bar, traiteur, épicerie - Bezolles 58110 Saint-Péreuse. Jugement en date du 22/09/2025 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif..
Le Greffier

AL25020261

LIGHT UP PARIS - RCS Nevers 852 037 258 - création d'œuvres originales à partir de pièces mécaniques recyclées, vente d'accessoires électriques (ampoules, douilles, petit outillage) sauf denrées alimentaires. - 3 les Guillotons 58310 Saint-Amand-en-Puisaye. Jugement en date du 22/09/2025 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif..
Le Greffier

AL25020262

A.M.V.I. - RCS Nevers 839 374 196 - négoce de pièces détachées de tous types de véhicules. maintenance et réparation de véhicules poids lourds et utilitaires et de tous types de véhicules. diagnostic de pannes mécaniques et électroniques sur tous types de véhicules. achat, vente de tous types de véhicules neufs et d'occasion. conseil technique véhicules poids lourds et utilitaires. travaux de soudure et de découpage métaux. location de véhicules -8 rue des Grands Prés 58000 Nevers. Jugement en date du 22/09/2025 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif..
Le Greffier

AL25020263

LA MAISON DU RIDEAU - RCS Nevers 884 568 411 - la vente, la pose, la réparation de rideaux, moustiquaires, stores volets roulants, marquises, tissus d'ameublement - 2 place Maurice Ravel 58000 Nevers. Jugement en date du 22/09/2025 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif..
Le Greffier

AL25020264

EAT DELICES - RCS Nevers 839 887 528 - préparation et ventes pizzas, sandwiches, pâtes, salades et boissons non alcoolisées sur place et à emporter -5 square Gambon 58200 Cosne-Cours-sur-Loire. Jugement en date du 22/09/2025 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif..
Le Greffier

AL25020265

SCHAUENBOURG Laurent - RCS Nevers 485 128 631 - café, bar, brasserie, loto, pmu, loterie nationale, bimbeloterie, débit de tabac - 13 rue Perrreimond 58300 Champvert. Jugement en date du 22/09/2025 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.. Le Greffier

AL25020266

KALLISTE 20 - RCS Nevers 848 064 689 - bar brasserie - 16 place de la Pêcherie 58200 Cosne-Cours-sur-Loire. Jugement en date du 22/09/2025 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.. Le Greffier

AL25020267

LAVRENENKO Grégory - RCS Nevers 437 875 727 - tous travaux forestiers - les Chaumes 58700 Saint-Bonnot. Jugement en date du 22/09/2025 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.. Le Greffier

AL25020268

OCEANIA PISCINES - RCS Nevers 894 186 360 - la construction, la rénovation de toutes installations de piscines enterrées, hors sols, de saunas, spas et abris, la distribution de tous articles de piscines et accessoires, de produits d'entretien. La réalisation de services d'entretien, de dépannage, de pose et d'installations diverses - 60 route du Moulin à Vent 58490 Saint-Parize-le-Châtel. Jugement en date du 22/09/2025 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif..
Le Greffier

AL25020269

Bourgogne Automobile 58 NAMOYAN Hasan - RCS Nevers 903 193 555 -achat revente tous véhicules d'occasion - 6 rue Blaise Pascal 58000 Nevers. Jugement en date du 22/09/2025 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif..
Le Greffier

AL25020270

SELARL LAURA GAGNEUL NOTAIRE
13 place de l'Eglise
44660 ROUGE

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI DU FEY

Forme : SCI société en liquidation.
Capital social : 1524 euros.
Siège social : Route DE VILLECHAUD
58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE.
419823729 RCS de Nevers

Aux termes d'une décision en date du 17 septembre 2025, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus aux liquidateurs, Monsieur Jérôme DUBOIS et Madame Nelly FEYAERTS, le siège de la liquidation est fixé au domicile de Mme FEYAERTS, 12 rue Louis Davy, 44110CHATEAUBRIANT et prononcé la clôture de liquidation de la société à compter du jour de ladite assemblée.
La société sera radiée du RCS du NEVERS.
Pour avis, Me Laura GAGNEUL

AL25020301

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 18/09/2025, il a été constitué une SARLU dénommée: L'EPICURIEN
Objet social : Brasserie, restaurant, préparation de plats cuisinés sur place ou à emporter
Siège social : 9 Rue Jules Renard 58500 CLAMECY
Capital : 1 000 euros
Gérance : Michel DAULARD demeurant 18 rue de l'île margot 58500 CLAMECY
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers
Pour avis.

AL25020203

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CLAMECY du 15 septembre2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée unipersonnelle
Dénomination sociale : ETA BONNOTTE
Siège social : Le Val des Rosiers, 58500 CLAMECY
Objet social : Entreprise de travaux agricoles
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 7 500 euros
Gérance : Didier BONNOTTE, demeurant Le Val des Rosiers 58500 CLAMECY
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS 58000.
Pour avis, la Gérance

AL25020245

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 25/09/2025 il a été constitué une SASU dénommée :
MOA CONCEPT
Siège social : 7 BIS BD DE LA REPUBLIQUE 58000 NEVERS
Capital : 100€
Objet : ISAOLTION EXTERIEURE, MACONNERIE GENERALE
Président : M OULAD ACHJAR MONIR, 14 RUE DU STADE 71300 MONTCEAU LES MINES.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS

AL25020286

YONNE

// MODIFICATION

S.J.B. Société d'Avocats

CHANGEMENT DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

COOPÉRATIVE GERMINAL

Société Anonyme Coopérative de Consommation
à capital variable
Siège social : 22 Rue de Preuilly
89000 AUXERRE
307 019 091 RCS AUXERRE

Aux termes d'une délibération du Conseil d'Administration en date du 12 août 2025, il a été décidé :
- de nommer Madame Christelle GARNIER,-demeurant 2 Route d'Egleny Anquin 89110 SAINT MAURICE LE VIEIL en qualité de Directrice Générale, en remplacement de Madame Audrey BARDOS, démissionnaire,
- de mettre en place une délégation de Présidence du Conseil d'Administration et de nommer jusqu'au 31 octobre 2025, Monsieur Pascal ROUGER, demeurant 25 Rue de Champlys 89000 AUXERRE, en qualité de Président du Conseil d'Administration, en remplacement de Madame Audrey BARDOS,
- de nommer Madame Audrey BARDOS en qualité de Vice-Présidente,
- de mettre fin au mandat de directeur général délégué de Monsieur Wilfrid CAMBIANICA,-Monsieur David GILBERT et Monsieur Pascal ROUGER.
Pour avis, Le Conseil d'Administration

AL25020213

S.J.B. Société d'Avocats

MODIFICATION DU CAPITAL

SAS KLABALZAN FREDERIC

Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
porté à 311 300 euros
Siège social : 11 rue d'Argenteuil
89160 SAMBOURG
938 772 670 RCS AUXERRE

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 septembre 2025que le capital social a été augmenté de 310 300 euros par voie d'apport en nature à effet rétroactif du 1er janvier 2025.
L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.
Ancienne mention :Le capital social est fixé à mille euros (1 000euros).
Nouvelle mention :Le capital social est fixé à trois cent onze mille trois cents euros (311 300 euros).

AL25020246

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SAS NH VITICULTURE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 1 000 €
Siège social :
9 rue Ambroise Paré
89400 MIGENNES
RCS SENS 920 548 930

Aux termes des décisions de l'associé unique du 31/01/2025, il résulte qu'à compter du 31/01/2025 :
- le siège social a été transféré 18 Grande Rue 89230 ROUVRAY
- la nouvelle adresse de M. Nicolas HONIG, Président, est la suivante : 18 Grande Rue 89230 ROUVRAY
Mention sera faite au RCS d'AUXERRE
Pour avis.

AL25020256

S.J.B. Société d'Avocats

DÉMISSION DE CO-GÉRANT

SCI ROYTOIT

Société civile immobilière
au capital de 40 000 euros
Siège social :
ZI Vauplaine
89700 TONNERRE
751 852 245 RCS AUXERRE

Aux termes d'une délibération en date du 16 juillet 2025, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Claude ROY de ses fonctions de co-gérant à compter de ce jour et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.Messieurs Bastien, Yohan et Julien ROY sont maintenus dans leurs fonctions de co-gérants.

AL25020271

SCP Maîtres Caroline BRISSON et Vincent VILLECOURT,
Notaires à AUXERRE (89000),
18-20 Boulevard du 11 Novembre

CHANGEMENT DE GÉRANT

Dénomination sociale : SCI DE SEMILLY
Forme : S.C.I.
Siège social : AUXERRE (89000) 15 rue Aristide Briand
Capital social : 96.000,00 €
N° d'immatriculation au RCS D'AUXERRE : 489511618
Aux termes d'un acte de cession de parts sociales reçu par Maître Vincent VILLECOURT, Notaire à AUXERRE, en date du 23 septembre 2025, les associés ont procédé à la nomination de Monsieur Abdelkrim KNIOINE, demeurant à AUXERRE (89000) 9 rue des Champoulains en qualité d'unique gérant.
Les statuts ont été modifiés en conséquence
Mention sera faite au RCS d'AUXERRE

AL25020274

TRANSFERT DE SIÈGE

LA LAITERIE

SCI LA LAITERIE
SCI au capital de 210 €
Siège social : 18 rue Aristide Briand
89220 BLENEAU
832 764 781 RCS AUXERRE

Aux termes de l'AG du 23/08/2025, il a été décidé de transférer le siège social au **3 bis rue des remparts 89350 CHAMPIGNELLES** à compter du 23/08/2025.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de AUXERRE.

AL25020281

In Extenso
ENTREPRENEZ L'AVENIR.

TRANSFORMATION

NEWPATINAGE

SARL transformée en SAS
Au capital de 1 500 EUROS
SIEGE SOCIAL : 4 rue de Londres
89470 MONETEAU
884 490 632 RCS AUXERRE

Aux termes d'une délibération en date du16/09/2025, l'AGE des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 1 500 euros.
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés,doit être autorisée par la Société.
M. Thierry VOEGELI, gérant, a cessé ses fonc-

ANNONCES LÉGALES

tions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ :
M. Thierry VOEGELI demeurant 4 Rue de Londres 89470 MONETEAU
DIRECTEUR GÉNÉRAL : M.Alexandre RICCITELLI demeurant 4 Rue de Londres 89470 MONETEAU
Pour avis, le Président.

AL25020289

// ADDITIF-RECTIFICATIF

RECTIFICATIF

Rectificatif aux annonces parues dans ce même journal le 06/06/2025 concernant AJS TAXIS (881679799 RCS SENS), il convenait de lire : les 2 actes SSP de location-gérance d'ALLIANCE TAXI 89 à AJS TAXIS ont été conclus le 15/05/2025, pour une durée d'1 an à compter du 01/06/2025, renouvelable d'année en année par tacite reconduction.
Pour avis

AL25020002

// ENQUÊTE PUBLIQUE

ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet de centrale photovoltaïque au sol sur les communes de Perreux-Charny et Déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLUi de la Région de Charny
En application de l'arrêté n° ART09_2025 de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre, il sera procédé à une enquête publique unique afin d'informer le public et recueillir ses observations éventuelles relatives au projet de parc photovoltaïque au sol de Perreux-Charny et à l'évolution du PLUi de la Région de Charny.
Le projet est plus précisément situé sur un ensemble de quatre (4) parcelles cadastrales, ZI 0018, ZI 0019, ZK 0099 et ZK 00100 cumulant une emprise parcellaire de 6,7 ha. Localisé sur le lieu-dit Les Pâtures, le terrain d'étude est occupé par une prairie et une piste d'ULM, entourée au nord d'une haie arbustive, par un terrain agricole à l'est, et par deux routes communales au sud et à l'ouest. Il s'insère dans un contexte agricole.
Il est procédé à une enquête publique unique dans le cas présent où les consultations du public de plusieurs projets, plans ou programmes peuvent être organisées simultanément et que l'organisation d'une telle enquête contribue à améliorer l'information et la participation du public.
L'enquête publique unique se déroulera du lundi 29 septembre à 9h00 au vendredi 31 octobre jusqu'à 17h00 inclus (heure légale française), durant une période de 33 jours consécutive.
Les personnes responsables de la procédure sont la Communauté de communes de Puisaye-Forterre, 4, avenue du Général Leclerc à 89170 Saint-Fargeau représentée par M. Jean-Philippe Saulnier-Arrighi, Président, et la SAS Photosol Développement, 40-42, rue la Boétie à 75008 Paris, représentée par M. Thomas Aubagnac.
L'autorité chargée d'ouvrir et d'organiser l'enquête publique est la Communauté de communes de Puisaye-Forterre, domiciliée 4, avenue du Général Leclerc, 89170 Saint-Fargeau.
Le dossier d'enquête publique, comprenant toutes les pièces et avis exigés selon l'article R. 123-8 du Code de l'environnement, y compris l'étude d'impact du projet de centrale photovoltaïque et l'avis de la MRAe, le procès-verbal d'examen conjoint des Personnes Publiques Associées ainsi que la décision de la MRAe de soumettre à évaluation environnementale la procédure d'évolution du PLUi et son rapport sur les incidences environnementales, sera consultable pendant la durée de l'enquête publique sous format papier et sur un poste informatique en mairie de Charny-Orée-de-Puisaye et uniquement sur format papier en mairie déléguée de Perreux et au siège de Puisaye-Forterre aux jours et heures habituels d'ouverture indiqués ci-dessous.
Un registre d'enquête papier à feuillets non mobiles sera mis à disposition en mairie de Charny-Orée-de-Puisaye, en mairie déléguée de Perreux et au siège de la Communauté de communes afin de recevoir les observations éventuelles et propositions du public. Le dossier d'enquête publique sera également disponible sur internet sur les liens suivants : https://www.puisaye-forterre.com/vivre/urbanisme/ et https://www.ccop.fr/
Le public pourra également consigner ses observations uniquement pendant la durée de l'enquête publique :
- en les adressant par courrier à l'adresse suivante :
- M. le Commissaire enquêteur, Communauté de communes de Puisaye-Forterre, service urbanisme, 4, avenue du Général Leclerc à 89170 Saint-Fargeau
- par courriel adressé à : document.urbanisme@cc-puisayeforterre.fr, en indiquant comme objet : Enquête publique-Photovoltaïque Charny-Perreux
Les observations adressées en dehors de la période de l'enquête publique ou sur une autre adresse mail ne seront pas traitées. Les observations et propositions reçues par courrier et courriel seront publiées dans les meilleurs délais sur le site internet de Puisaye-Forterre et de Charny-Orée-de-Puisaye : https://www.puisaye-forterre.com/vivre/urbanisme/ et https://www.ccop.fr/
M. Jean-Paul Montmayeul, inspecteur central des douanes, à la retraite, a été désigné comme commissaire enquêteur par le président du tribunal administratif de Dijon par décision n° E25000046/21 du 19 mars 2025. Le commissaire enquêteur recevra en personne les observations du public lors des permanences indiquées dans le tableau ci-dessous.
Site de l'enquête, Permanences, Jours et heures d'ouverture
Siège de Puisaye-Forterre
4, avenue du général Leclerc 89170 Saint-Fargeau, Pas de permanence, ouverture au public: Lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Mairie de Charny-Orée-de-Puisaye
60, rue de la Mothe 89120 Charny, Permanences dans la salle des banquets Lundi 29 septembre de 9h00 à 12h00 , Samedi 18 octobre de 10h00 à 12h00, Vendredi 31 octobre de 14h00 à 17h00. ouverture au public: Lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, Le samedi de 10h00 à 12h00
Mairie déléguée de Perreux
45, rue Irène Chiot 89120 Perreux
Permanences : Vendredi 10 octobre de 14h00 à 17h00. ouverture au public: Le vendredi de 14h00 à 17h00
Au terme de l'enquête publique unique et après remise du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur, l'arrêté, accordant, sous prescriptions éventuelles, ou refusant le Permis de Construire de la SAS Photosol Développement, sera délivrée par le Préfet de l'Yonne après examen des observations du public, des avis des services consultés et des conclusions du commissaire enquêteur.
Au terme de l'enquête publique unique et après remise du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur, la déclaration de projet valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de l'ex-Communauté de communes de la Région de Charny, sera soumise, après modifications éventuelles, à l'approbation du conseil communautaire de la communauté de communes après examen des observations du public, des avis des personnes publiques associées et des conclusions du commissaire enquêteur.
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an au siège de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre, en Mairie de Charny-Orée-de-Puisaye et en Mairie de Perreux à compter de leur date de réception ainsi que sur le site internet de la communauté de communes de Puisaye-Forterre; https://www.puisaye-forterre.com/vivre/urbanisme/ et de la commune de Charny-Orée-de-Puisaye; https://www.ccop.fr/

AL25019967

Préfet de l'Yonne

ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LA COMMUNE DE CHITRY

Le public est averti qu'en exécution de l'arrêté n°PREF-SGAD-BE-2025-360 du 20 septembre 2025, du Code de l'Environnement et du Code de l'Urbanisme, le dossier présenté par la SAS CHITRY ENERGIES (groupe BAYWARE) relatif à la demande d'un permis de construire pour l'implantation d'un parc agrivoltaïque, d'une emprise de29,76 ha et d'une puissance totale de 22,95 MWc sur leterritoire de la commune de CHITRY, est soumis à enquête publique.
Cette enquête se déroule à la salle des fêtes annexe de la commune de CHITRY (allée du Parc), pendant 32 jours consécutifs, du mardi 21 octobre 2025 (15 h) au vendredi 21novembre 2025 (13 h).
Pendant toute la durée de l'enquête, du mardi 21 octobre2025 (15 h) au vendredi 21 novembre 2025 (13 h), le public peut prendre connaissance du dossier, contenant notamment l'étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale, et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet.
Monsieur Michel GENEVES, est nommé commissaire enquêteur titulaire par la Présidente du Tribunal administratif de Dijon et Monsieur Gérard POTEL est nommé commissaire enquêteur suppléant, pour diligenter l'enquête.
Monsieur Michel GENEVES recevra, en personne, à la salle des fêtes annexe de la commune de CHITRY, les observations et propositions éventuelles du public, écrites ou orales, de la manière suivante :
- mardi 21 octobre 2025 de 15 h à 18 h
- mercredi 05 novembre 2025 de 10 h à 13 h
- jeudi 13 novembre 2025 de 15 h à 18 h
- vendredi 21 novembre 2025 de 10 h à 13 h
Pendant la durée de l'enquête, les observations et propositions que soulève le dossier pourront être consignées :
- soit par voie électronique, à l'adresse e-mail suivante :
pref-ep-chitry@yonne.gouv.fr
(Les observations et propositions transmises à cette adresse e-mail seront consultables sur le site internet des services de l'État et donc visibles par tous).
- soit par écrit au siège de l'enquête :
- sur le registre « papier » déposé à la mairie de CHITRY
ou
- courrier adressé au commissaire enquêteur, mairie de CHITRY
Le dossier est également consultable sur le site internet des services de l'État www.yonne.gouv.fr (Onglet Actions de l'État, Rubriques Environnement / Photovoltaïque / Enquêtes publiques), ainsi que sur le poste informatique mis à disposition du public du 21 octobre 2025 au 21 novembre 2025 à la Préfecture de l'Yonne à Auxerre (Bureau de l'Environnement) de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30, sur rendez-vous au 03.86.72.78.14 ou au 03.86.72.79.89.
Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur en Préfecture, à la mairie de CHITRY, ainsi que sur le site internet des services de l'État dans l'Yonne, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.
La décision d'accorder ou de refuser les permis de construire sera prise au nom de l'État par arrêté du Préfet de l'Yonne.
Des informations complémentaires sur le dossier de demande peuvent être obtenues auprès de :
Madame Julie VENANT, chargée du projet pour la SAS CHITRY ENERGIES (société BAYWARE) - 105, Rue La Fayette - 75010 PARIS - Email : julie.venant@baywa-re.fr - Tel :07.65.18.66.76

AL25020185

// DIVERS

Réhabilitation et rénovation énergétique de l'école et création d'une annexe extérieure

AVIS POUR UN MARCHE PUBLIC

Préambule
Le 1er août 2025, l'Acheteur Public s'est réuni pour procéder à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres lancé pour la réhabilitation et rénovation énergétique de l'école et création d'une annexe extérieure.À l'issue de cette ouverture, les lots suivants ont été dépourvus :
Lot 01 – Terrassements, Réseaux et abords extérieurs
Lot 02 – Démolition, GO et façades
Lot 07 – Menuiseries intérieures bois
Lot 11 – Plomberie, Sanitaires et CVC
Lot 12 – Électricité, Courants faibles
La présente consultation a pour objet le lancement de la consultation des lots cités ci-dessus.
Étendue de la consultation
Consultation en procédure adaptée conformément aux articles L.2120-1-2°, L.2123-1, R.2123-1 et R.2123-4 du Code de la Commande Publique.
Type de marché
Marché de travaux
Acheteur public
SIVOS DES PORTES DU MORVAN
4 rue de la Cure 89200 MAGNY
Tél 03 86 33 11 31
Courriel sivosdesportesdumorvan@orange.fr
Décomposition en lots
Les prestations font l'objet de l'allotissement suivant :
Lot 01: Terrassements, réseaux et abords extérieurs CPV 45112500-0
Lot 02: Démolitions, gros œuvre et façades CPV 45223220-4
Lot 07: Menuiseries intérieures bois CPV 45421000-4
Lot 11: Plomberie, sanitaires et CVC CPV 45330000-9
Lot 12: Électricité et courants faibles CPV 45311200-2
Architecte
ATRIA ARCHITECTES
La Pyramide
7 bis rue de la Plaine des Isles - 89000 AUXERRE
Tél 03 86 51 25 24
Courriel agence@atria-archi.com
Économiste de la construction & OPC VEM
6 à 12 avenue de la Turgotine - 89000 AUXERRE
Tél 03 86 51 11 77
Courriel sarl.vem@wanadoo.fr
Date prévisionnelle de démarrage des travaux
La période de préparation devrait démarrer semaine 48/2025.Les travaux devraient démarrer semaine 02/2026.
Délai d'exécution du marché
Les travaux seront exécutés, à compter de la date fixée par l'ordre de service qui prescrira de les commencer dans un délai total de travaux de onze (11) mois.
Le délai de la période de préparation d'un mois est compris dans le délai global d'exécution des travaux.
Les délais d'exécution propres à chacun des corps d'états s'insèrent dans ce délai d'ensemble, conformément au planning contractuel.
Visite du site
La visite du site est obligatoire pour tous les lots.Prise de RDV par tél au 03 86 33 11 31 ou par courriel à **sivosdesportesdumorvan@orange.fr**.
Critère de choix des offres et les modalités de réponse
Sont détaillés dans le règlement de consultation.
Communication du DCE
Le Dossier de Consultations des Entreprises est disponible par voie électronique sur la plateforme de dématérialisation **https://www.ternum-bfc.fr**
Date limite de réception des offres
Le vendredi 31 octobre 2025 à 12:00.
Durée de validité des offres
Les offres sont valables pendant cent cinquante (150) jours à partir de la date limite de remise des offres.
Date d'envoi à la publication chargée de l'insertion
Date de la publication : vendredi 12 septembre 2025.

AL25020293

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL-DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 18 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 3 février 2012,
Madame Andrée Marcelle BARFÉTY, en son vivant retraitée, domiciliée fiscalement à GRON (89100), 29 Route Départementale 72, mais demeurant à SENS (89100), 78 Rue Victor Guichard, dans l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes dénommé « Notre Dame de la Providence », née à OUANNE (89560) , le 11 mars 1932, veuve de Monsieur Jean Auguste François SIMONET et non remariée, non liée par un pacte civil de solidarité, de nationalité française, résidente au sens de la réglementation fiscale, décédée à SENS (89100), le 9 décembre 2021,
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un procès-verbal de dépôt et de description reçu par Maître Christophe DUGROSSY, notaire associé de la société « Clotilde TATAT, Emmanuel ARNAUD, Christophe DUGROSSY, notaires, associés d'une Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office notarial » dont le siège est à SENS (89100), 28 Avenue Georges Pompidou, le 22 septembre 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Christophe DUGROSSY, notaire à SENS (89100), 28 Avenue Georges Pompidou, référence CRPCEN : 89098, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de SENS (89100) de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL25020210

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Cindy LEGUEDARD,notaire à MONTIGNY SUR LOING, le 19 septembre 2025, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale de la communauté au conjoint survivant,par M. Pascal Roger NOLLEAU, retraité, né à FONTAINEBLEAU (77300) le 25 juillet 1958, et Mme Isabelle Joëlle Sandrine JOULIN LOUSTAUNAU,en invalidité, née à ASNIERES SUR-SEINE (92600) le 30 décembre 1964,demeurant ensemble à JOUY (89150) 19 route de Bazoches, mariés à la mairie de HERICY (77850) le 30 avril 2005, sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Les oppositions éventuelles doivent être adressées dans les trois mois de la date de parution du présent avis par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès de Me Cindy LEGUEDARD,notaire, 7 route de Marlotte 77690 MONTIGNY SUR LOING.
Pour avis et mention.

AL25020219

TRIBUNAL DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 22/09/2025 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire au profit de la Sàrl AUTOSTAR 105 Rue des Mignottes 89000 Auxerre (ventes automobiles). SIREN 902114602. CIP 4951. Date de cessation des paiements : 22/03/2024. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire : Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL25020222

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 22/09/2025 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire au profit de l'entreprise individuelle de Madame Linda BOUHAMOUM 13 Boulevard du 11 novembre 89000 Auxerre (services personnels). SIREN 879407930. CIP 4952. Date de cessation des paiements : 22/03/2024. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire : SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL25020223

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 22/09/2025 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la SAS à associé unique CONSTRUCTIONS MONTOISES 3 Rue du 8 Mai 1945 89250 Mont-Saint-Sulpice (maçonnerie). SIREN 894521582. CIP 4953. Date de cessation des paiements : 22/03/2024. Administrateur judiciaire : la SELARL DETROIT en la personne de Me Jean-Baptiste ALBERTINI Rond Point Foch 1 avenue de Saint-Georges 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire judiciaire, la SELARL ETUDE BALINCOURT en la personne de Me Cyrielle DELEUZE 12 Boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL25020224

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 22/09/2025 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire au profit de la SAS LE DÉLICE 60 route d'Auxerre 89380 Appoigny (restauration rapide). SIREN 877617118. CIP 4954. Date de cessation des paiements : 22/03/2024. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire : la SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL25020225

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 22/09/2025 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire au profit de l'entreprise individuelle de Monsieur Rudy Jean-Claude HURBOURG 3 place du Général Gras 89800 Chablis (Courtier en travaux). SIREN 929939502. CIP 4956. Date de cessation des paiements : 11/09/2025 Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire : la SELARL ETUDE BALINCOURT en la personne de Me Cyrielle DELEUZE 12 Boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL25020226

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 22/09/2025 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de l'exploitant agricole Monsieur Romantin BENOIST 18 rue Cornu 89160 Sennevoy-le-Haut. CIP 4957. Date de cessation des paiements : 01/09/2025. Administrateur judiciaire : la SELARL AJRS en la personne de Me Marlène LOISEAU 16 rue de l'Horloge 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire judiciaire, la SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL25020227

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 22/09/2025 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire au profit de la SAS à associé unique MONT BLANC AUTO 70 Avenue de Saint-Quentin 89470 Monéteau (négociant automobiles). SIREN 848593026. CIP 4958. Date de cessation des paiements : 22/03/2024. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire : la SELARL ETUDE BALINCOURT en la personne de Me Cyrielle DELEUZE 12 Boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL25020228

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 22/09/2025 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire au profit de la Sàrl à associé unique PSV Cuisine 71 route d'Auxerre 89380 Appoigny (achat revente de cuisines et meubles de salle de bains). SIREN 934274911. CIP 4959. Date de cessation des paiements : 12/11/2024 Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire : la SELARL ETUDE BALINCOURT en la personne de Me Cyrielle DELEUZE 12 Boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL25020229

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 22/09/2025 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la SAS RELAIS FLEURI 1 lieudit la Cerce 89200 Sauvigny-le-Bois (hôtel-restaurant). SIREN 985347558. CIP 4960. Date de cessation des paiements : 31/08/2025. Administrateur judiciaire : la SELARL AJRS en la personne de Me Marlène LOISEAU 16 rue de l'Horloge 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire judiciaire, la SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL25020230

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 22/09/2025 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire au profit de la SAS à associé unique BHR Bourgogne Hôtel Restauration 9 rue du Faubourg Saint-Martin 89600 Saint-Florentin (hôtel-restaurant). SIREN 934337999. CIP 4961. Date de cessation des paiements : 15/11/2024 Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire : la SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL25020231

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 22/09/2025 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire au profit de la SCI ELIDAN 5 à 9 rue Pasteur 89200 Avallon (gestion d'immeubles). SIREN 343224606. CIP 4962. Date de cessation des paiements : 22/09/2025. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire : la SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL25020232

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 22/09/2025 prononçant la faillite personnelle emportant interdiction de diriger, gérer, administrer ou contrôler, directement ou indirectement, toute entreprise commerciale ou artisanale, toute exploitation agricole ou tout autre entreprise ayant toute autre activité indépendante et toute personne morale pour une durée de 12 ans à l'encontre de Monsieur Claude GEOFFROY 4 Allée Jacquard Batiment B 89000 Auxerre RCS Auxerre 508336104. CIP 4649

AL25020233

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 22/09/2025 prononçant la faillite personnelle emportant interdiction de diriger, gérer, administrer ou contrôler, directement ou indirectement, toute entreprise commerciale ou artisanale, toute exploitation agricole ou tout autre entreprise ayant toute autre activité indépendante et toute personne morale pour une durée de 8 ans à l'encontre de Monsieur Pierre-Emmanuel LESAVRE 26 Rue du Clos 89000 Auxerre RCS Auxerre 509999595. CIP 4817.

AL25020234

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 22/09/2025 arrêtant le plan de redressement sur une durée de 10 ans au profit de la SAS à associé unique A VOS ENVIES 10 Rue de la Grande Vallée 89240 Parly (menuiserie). RCS Auxerre 841027667. CIP 4776. Commissaire au plan : la SELARL DETROIT en la personne de Me ALBERTINI Rond Point Foch 1 avenue de Saint-Georges 89000 Auxerre.

AL25020235

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 22/09/2025 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de la Sàrl «SARL SOYKAN» 2 rue des Sources 89200 Avallon (Travaux forestiers, abattage, élagage, espace verts, nettoyage de forêt, coupe de bois, achat et vente de bois de chauffage). RCS Auxerre 799162706. CIP 4930. Liquidateur judiciaire : SELARL ETUDE BALINCOURT en la personne de Me Cyrielle DELEUZE 12 Boulevard Davout 89000 Auxerre.

AL25020236

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 22/09/2025 prononçant la conversion en liquidation judiciaire avec poursuite d'activité jusqu'au 15/10/2025 de l'entreprise individuelle de Monsieur Rémy DOS SANTOS 16 Voie Romaine 89600 Vergigny (travaux de maçonnerie générale). RCS Auxerre 828741496. CIP 4885. Liquidateur : SELARL ETUDE BALINCOURT en la personne de Me Cyrielle DELEUZE 12 Boulevard Davout 89000 Auxerre.

AL25020237

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 22/09/2025 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de l'entreprise individuelle de Monsieur Antonio DA SILVA 17 rue de Séchet 89800 Chablis. RCS Auxerre 533906400. CIP 4684.

AL25020238

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 22/09/2025 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de l'entreprise individuelle de Madame Dominique Pierrette SALMON 26 route de Saint-Florentin 89230 Montigny la Resle. RCS Auxerre 922212485. CIP 4886.

AL25020239

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 22/09/2025 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la SAS à associé unique BATIROX étendue à sa dirigeante Madame Claire SADIER - 53 avenue Jean Mermoz 89000 Auxerre. RCS Auxerre 809272065. CIP 4890.

AL25020240

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 22/09/2025 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la Sàrl à associé unique EURL TTM 9 les Buzeaux 89520 Saints-en-Puisaye. RCS Auxerre 817740814. CIP 4277.

AL25020241

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 24/09/2025 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de l'entreprise individuelle de Monsieur Patrick Marcel NOL 16 route de Lucy le Bois 89440 Sainte-Colombe (transports routiers). RCS Auxerre 377714647. CIP 4900. Liquidateur : la SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre.

AL25020253

Me Jean-David FONTENEAU
Notaire
1 rue Etienne Dolet
89800 CHABLIS

DE SAISINE DE LEGATAIRES UNIVERSELS DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 2 décembre 2008, Madame Andrée BILLAUD, en son vivant retraitée, ayant demeuré à CHABLIS (89800), 18, rue de Reugny, veuve de Monsieur Jean FEUILLEBOIS et non remariée, née à CHABLIS (89800) le 23 août 1929, décédée à AUXERRE (89000) le 23 janvier 2022, a institué deux légataires universels.
Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Jean-David FONTENEAU, notaire à CHABLIS (89800), suivant procès-verbal en date du 12 mai 2025, dont une copie authentique a été reçue par le Tribunal Judiciaire d'AUXERRE (89000) le 19 mai 2025.
Les oppositions sont à former en l'étude de Maître Jean-David FONTENEAU notaire à CHABLIS (89800) 1, rue Etienne Dolet, chargé du règlement de la succession dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
Pour avis
Le Notaire

AL25020275

SUCCESSION OLOGRAPHE OU MYSTIQUE

Suivant testament olographe en date du 06 octobre 2023, Madame Wendy Camille MARTIN, en son vivant surveillante pénitentiaire, demeurant à COUTARNOUX (89440) 20 rue des Murs.
Née à DIJON (21000) le 11 décembre 1997.
Célibataire.
Ayant conclu avec Madame Adeline LARDENOIS un pacte civil de solidarité sous le régime de la séparation de biens, le 24 août 2021, enregistré de ASNIERES LES DIJON le 30 août 2021.
Contrat non modifié depuis lors.
De nationalité Française.
Résidente au sens de la réglementation fiscale.
Décédée à SOMBERNON (21540) (FRANCE) le 11 août 2025.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Angélique SUREAU, Notaire titulaire d'un Office Notarial à L'ISLE-SUR-SEREIN, 8 - 10, Montée du Calvaire, le 23 septembre 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me SUREAU, notaire à L'ISLE SURSEREIN (89440) 8-10 Montée du Calvaire, référence CRPCEN : 89035, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire d'AUXERRE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL25020283

Commune de LIGNY-LE-CHÂTEL

AVIS AU PUBLIC

Révision allégée du plan local d'urbanisme
Par délibération du 16 septembre 2025, le Conseil municipal a modifié la prescription de la révision allégée n°3 de son Plan Local d'Urbanisme en vue d'étendre la demande de classement d'une zone An en zone UBe pour permettre l'implantation d'une infrastructure électrique liée au réseau HTA et à la présence du Poste Serein. La surface concernée passe de 8 000 m² à 15 100 m².
Cette délibération précise les modalités de concertation avec la population.
Cette délibération est affichée à la mairie.

AL25020294

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

AUX RIVES DE L'YONNE

Société à responsabilité limitée
En cours de liquidation
Au capital de 7 623,00 euros
Siège social et siège de liquidation :
48 B rue Emile Tabarant
89400 LAROCHE-SAINT-CYDROINE
950 499 160 RCS SENS
Liquidateur : M. Kilian FAGUAIS
Demeurant 48 rue Emile Tabarant
89400 LAROCHE-SAINT-CYDROINE

Aux termes d'une délibération en date du 29 août2025, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SENS.
Pour avis, le liquidateur.

AL25020214

ANNONCES LÉGALES

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange, location ou substitution tout ou partie des biens suivants :

ANNAY LA COTE - 4 ha 85 a 18 ca – bois taillis, landes, futaies résineuses - 'LES FLECHES' : A - 0347 - 'LA FAMINE SOUS MONTOISON' : A – 0431 – 0443 – 0448 - 0449 - 'PIERRE PUSSINIERE' : B - 0321 - 'VOLLERY' : B – 0686 - 0722 - 'LES COQS' : B – 0745 -0748 – 0787 - 0796 - 'CHENE POUILLEUX' : B – 0303 – 0304 - 0310 - 'NOEL' : B – 0804 – 0820 - 0837 – zonage: zone N du PLU.

JOUX LA VILLE – landes - 1 a 13 ca - 'POURLY' : XR -0080 – zonage : zone A du PLU.

SERGINES - 28 ha 43 a 70 ca – terres occupées – zonage : RNU :

- 1 ha 40 a 40 ca - 'MOQUE PANIER' YM - 0017

- 27 ha 03 a 30 ca - 'TERRES DE LA COUR' : YB - 0012 - 'LE HAUT DU QUILLET' : YK - 0005 - 'MOQUE PANIER' : YM -0014 – 0015 - 0016

THAROT - 28 a 17 ca – bois taillis, landes, futaies résineuses - 'SOUSNOEL' : A - 0111 - 'DERRIERE LA GARENNE' : A - 0132 - Zonage : zone N du PLU

VERMENTON – terres, prés, landes – fonds occupé en partie - zonage : zones A et N du PLU.

- 83 a 90 ca - SUR LA CHARRIERE OUEST - ZD- 06

- 55 a 00 ca – 'PRES DES ROYES' – 330ZE – 40.

- 11 a 80 ca – 'LA RUELOTTE' – 330ZD – 64.

- 23 a 46 ca – 'COTE GRELE' – 330C – 586.

- 6 ha 22 a 97 ca – 'LA BORDE' – 330ZP – 09 -19 – LA COTE DES PRES – 330ZN – 100-104 – PRES DES ROYES – 330ZE – 26 – LA METAIRIE EST – 330ZE – 16 – LE CORBIER NORD – 330ZC – 38 – LES VOUX TORSES – 330ZC – 08 – CHENEVIERES DU PUISAT – 330AC – 265 – CHAMP DE LA FOUCHERE – 330AB – 05 – LES VIEUX VALLOTS - 330E – 1649 – LE VAU DE LANNARD – 330E – 1371 – LA COTE POINSOT SUD – 330E – 796 – PERRIERES CHAPELLE ST THIB – 330D – 1089 – GOULOT DE BOURDENAY NORD – 330B – 490 – BOURDENAY – 330B – 382.

- 7 ha 78 a 50 ca – 'VAL DE NITRY NORD' : B – 0558 – 0561 - 0636 – LE VAL DANJEAN NORD – B – 763 – ADROIT DU VAL DU CROT – B – 852 – BEAUVAIS – B – 1000 – CHAMP JEANNOT – C – 339 – COTAT GRELE – C – 367 – LES PLANTS SACY – C – 454 – 482 – ENVERS DE CAUSSE – D – 216 – LA TRAMURE – D – 287 – VALLEE DE CAUSSE – D – 313 – SUR CAUSSE – D – 402 – SUR LA COURROIE – D- 1138 – DERRIERE LES GRANDS DESERTS – E – 580 – VIGNES DESSUS LE TARTRE – E – 1026 – LES VAUX RAINAINS – E- 1057 – LES PETITS VAUX RAINAINS – E – 1236 – LES ROUSSE-BILLONS – E – 1898 – 1920 – LES VOUS TORSES SUD – F- 151 – CHAMPS JEAN LOUTE – ZB – 192 – 196 – LA CHARRIERE DE SACY – ZD – 85 (A,B) – HAUT DE LA CREUSE – ZL – 48- LES CERISIERS – ZV – 20 – PLISSON – ZV – 28.

- 6 ha 98 a 15 ca - 'TUE SERPENT' : F – 0299 - 'COTE GRELE' : C – 0572 - VAL VIARD' : B – 0191 – BALACHES – B – 324 – LE VAL DANJEAN NORD – B – 793 - 'LA CHAPELLE EST' : B – 1038 - CHAMPS LABIQUE' : C – 0002 - COTAT LENTY'' : C – 0059 – 0073 – 0084 - 0120 - ' LES GRANDS CHAMPS SACY' : C – 0241 – COTE GRELE – C – 572 - 'BAS DU BOUPART' : C - 0680 – 'LA GARENNE' : C - 0729 - ''VIGNES DU BOUPART' : C – 0682 - 'LES CHAMPS DU BOUPART' : C - 0704 – SUR LA COURROIE – D – 1119 – COTE NEUVE – D – 1265 – 1274 – 1282 – 1283 – LA COTE POINSOT SUD – E – 742 – TUE SERPENT – F – 299 – LA RUELOTTE – ZD – 62 – LA METAIRIE EST – ZE – 31 – LES MENAISIERS – ZI – 12 – BOUTRET – ZR – 118.

- 34 a 42 ca : terre et bâtiments d'exploitation occupés - LA RUELOTTE – ZD 67 (A,Z) – 121.

- 55 ha 16 a 91 ca : terres, prés, landes, bâtiments d'exploitation – fonds occupé en partie – servitude éolienne sur les parcelles ZB 184-185-186 et 187 - 'COTE GRELE' : C – 0580 (A,B) – 0583 – 0584 – 0585 – 0588 – 0589 – 0590 – 0591 – 0592 - 0594- 0595 - 601- 0602- 0603 - 'LE R U' : C – 0563 – 0564 - 0569 - 0570 - 0571 – 'VALL ON BATAILLE' : B – 1044 – 1045 - 'VALL EE DE CAUSSE' : D – 0309 – 0312 - 'SUR LE TARTRE' : E – 0119 - 'LA C OTE POINSOT SUD' : E-0744 - 'LES VOUS TORSES SUD' : F- 0170 – 'LA M ARNE OUEST' : ZB-0167 - 'CHAM PS JEAN LOUTE' : ZB – 0184 - -185 – 0186 – 0187 – 0188 – 0189 – 0190 – 0191 - -0193 – 0194 - 'LE C ORBIER NORD' : ZC-0037 – LA FARGE OUEST – ZD – 29 – VAL DE NITRY SUD – ZD - 77 - 'LA C HARRIERE SACY' : ZD – 0086 – 0106 – LA RUELOTTE – ZD – 120- 'LA METAIRIE EST' : ZE - 0012—0013—0018 – PRES DE ROYES – ZE – 25 – LA CARRE – ZE – 128 – MORT POUX' : ZE-0141 – 0261 – 0262 – 0263 – 0264 – 0265 – 0266 – 0267 – 0268 -0269 – CHEMIN DE PRECY – ZE – 147 – 148 -149 -COTE GRELE- ZE- 151 – LE TROT – ZE – 158 – SUR LA CREUSE – ZE – 188 – LES PERRIERES - ZE-0205 – 0216 – 0217 - 0218 – 1 RUE RESTIF DE LA BRETONNE – ZE – 273 – LES PETITES AUBUES – ZL – 36 -37 -39 – LES COTES – ZM – 16 – 18 – 22 -48 – LA LEVEE – ZN – 154 – LA BORDE – ZP – 26 – 27 – SUR LE VEZEAU – ZP – 59 – LES GLACIAUX – ZR – 38 – SUR BOUTRET – ZR – 114 – LE VAU FOURNOY – ZR – 131 – 132

VILLETHIERRY – terre occupée - 3 a 30 ca - 'BOISDES BAUDRIERS' : ZR – 0002 – zonage : RNU

NITRY - 7 ha 91 a 83 ca - Location par le biais d'un bail SAFER à compter du 01/10/2025 de parcelles en nature de terres et prés, d'une durée de 6 ans - 'LES TERREAUX FROIDS' : G – 0165 - 0166 - 'CHEMIN DE VORME' : U - 0071 - 'LES VAUX FRIERS' : V - 0127ZD – 0041 - 0042 - 'LES RUELLES' : ZE – 0077 – zonage : zone A du PLU.

VERMENTON - Location par le biais d'un bail SAFER à compter du 01/10/2025 de parcelles en nature de terres et prés, d'une durée de 6 ans, classées en zone A du PLU :

- 9 ha 86 a 69 ca – COTE GRELE - 330C - 593 – LE CORBIER NORD - 330ZC – 43 – SUR LA CHARRIERE OUEST - 330ZD – 09 – GOULOT DE BOURDENAY – 330ZD - 26 (A,B) – LES HATES - 330ZE - 136 (A,B) – SUR LA CREUSE – 330ZE -171 – LES ECHOITRES – 330ZN – 48 – PRES DE L HOPITAL – 330ZN - 120 – LES GRANDS CHEMINS – 330 ZR - 39.

- 17 ha 12 a 36 ca – LES FOURCHES L EVEQUE - 330B - 671 – LE VAL DANJEAN NORD – 330B -812 – LE PILE – 330B - 813 – 814 - 816 – 817 – BEAUVAIS – 330B 1027 – LE VALLOT - 330F – 428 – LA FARGE OUEST - 330ZD – 30 – 36 – 39 – 40 – TIETACO – 330ZD - 53 – 55 – 56 – 47 – LA RUELOTTE – 330ZD – 61 – LA VAL DAUJEAN – 330ZE 53 – SUR LA CHAPELLE – 330ZE- 119 – SUR LA CREUSE – 330ZE – 167 – HAUT DE LA CREUSE – 330ZL – 52 – 53 – 56 – LES GRANDES AUBUES – 330ZL – 64 – 67 – LES COTES – 330ZM – 28.

- 5 ha 24 a 60 ca – LES VOUX TORSES – 330ZC – 10 – LA FARGE OUEST – 330ZD – 35- PRES DES ROYES – 330ZE – 27 – LE VAL DAUJEAN – 330ZE – 42- SUR LA CHAPELLE – 330ZE – 122 – SOUS LA COTE POINSOT – 330ZO – 23 (A,B).

VERMENTON - Intermédiation locative - location par le biais d'un bail rural à long terme d'une durée de 18 ans -Terres, prés, landes et vignes – zonage : zones A et N du PLU :

- 9 ha 19 a 84 ca : 'LA FARGE SUD' : AD – 0341 – 343 - 1 RUE RESTIF DE LA BRETONNE – ZE – 121 – SUR VEZEAU – ZP – 33 – SUR LA CHAPELLE – ZE – 120 – LA FARGE OUEST – ZD – 37 – LA MARNE OUEST – ZB – 156 – LE CORBIER NORD – ZC – 35 – HAU DE LA CREUSE – ZL – 50 – LES GRANDES AUBUES – ZL 66 – LES ECHOITRES – ZN - 47 – LA RUELOTTE – ZD – 60.

- 39 ha 99 a 42 ca : SUR LE TARTRE – ZS – 23 (K,L) – LA MARNE OUEST – ZB- 168 - LA BROSSE BRUTE – ZR – 21 (A,B) – 23 – 24 – 25 - LES GRANDES AUBUES – ZL – 76 – 38 - LE CORBIER NORD – ZC – 137 – 33 – 32 – 46 – CHEMIN DE PRECY – ZE – 146- LES COTES – ZM – 15 – 20 – 23 - SOUS LA COTE POINSOT – ZO – 28 – LE HAUT DE LA VALLEE D ARG – ZP - 75 – SUR LE TARTRE – ZS – 23 – PRES DE L HOPITAL – ZN – 121 – LA FOURCHE – ZC – 06- COUCHE PIOTE – ZE – 252 – FALLIOT – ZL – 63 – LE GROS CHENE – D- 1595 – SUR LA CHARRIERE OUEST – ZD – 08 – GOULOT DE BOURDENAY – ZD – 25 (A,B) – MORT POUX – ZE – 139 (A,B) – LA LEVEE – ZN – 153 – SUR BOUTRET – ZR – 115.

- 34 ha 99 a 42 ca : LE PILE – B – 819 – CHEMIN DE PRECY – ZE – 145 – LES ECHOITRES – ZN – 49 – 50 – 52 – CHEMIN DE SACY – ZK – 38 – 40 (K,J) – 41 (K,J) – SUR LE TARTRE – ZS – 01 – LES PERRIERES – ZE – 215 (A,B) – HAUT DE LA CREUSE – ZL – 55 – LES GRANDES AUBUES – ZL – 65 – LA BORDE – ZP – 25 – PRES DE L HOPITAL – ZN – 123.

- 22 ha 48 a 55 ca : LA FARGE OUEST – ZD – 31 – 32 – 33 – VAL DE NITRY SUD – ZD – 75 – 74 – 76A – LA RUELOTTE – ZD – 59 (J,K) – LA CROIX MATHIEU NORD – ZR – 10 – 11 – GOULOT DE BOURDENAY – ZD – 24 – HAUT DE LA CREUSE – ZL – 54 – LES GRANDES AUBUES – ZL – 75 – SUR BOUTRET – AR – 116 – LA FOURCHE – ZC- 03 – LES BUZES – ZS – 27 -

BEINE – bois-taillis et terre – fonds occupé en partie - 1 ha 39 a 43 ca - 'VALLEE DE VAU BROU' : G-0224 – 0225 - 0227 - 'LA CROIX GAUTHERON' : G – 2152 - 2153 - 'SUR LES VALLINS' : ZB - 0046 - zonage : zones N et A du PLU

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 20/10/2025 à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex, Tél : 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus. Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL25020319

S.J.B. Société d'Avocats

CLÔTURE DE LIQUIDATION

LEHAHIAH

Société à Responsabilité Limitée
En liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 27 Avenue de Chatenoy
89000 AUXERRE
533 746 616 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision en date du 23septembre 2025, l'Associé Unique a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 31 juillet2025, déchargé Monsieur Eric DISEUR,-demeurant 27, Avenue de Chatenoy – 89000 AUXERRE, de son mandat de liquidateur, lui adonné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffedu tribunal des activités économiques d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

AL25020221

In Extenso ENTREPRENEZ L'AVENIR.

DISSOLUTION

SAINT CLAUDE

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 21 Lieu-dit les 80 Besaces
89250 HAUTERIVE
Siège de liquidation :
21 lieu-dit les 80 Besaces
89250 HAUTERIVE
498 395 847 RCS AUXERRE

L'AGE réunie le 29/08/2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/08/2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Eugenio RAMOS, demeurant 21 lieu-dit les 80 Besaces, 89250 HAUTERIVE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation,réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.Le siège de la liquidation est fixé 21 lieu-dit les 80 Besaces 89250 HAUTERIVE.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de AUXERRE, en annexe au R.C.S.
Pour avis
Le Liquidateur

AL25020276

In Extenso ENTREPRENEZ L'AVENIR.

DISSOLUTION

ISPANA

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social
10 Avenue de Saint Georges
89000 AUXERRE
Siège de liquidation
10 Avenue de Saint Georges
89000 AUXERRE
499 997 690 RCS AUXERRE

L'AGE réunie le 29/08/2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 31/08/2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur M. Eugenio RAMOS, demeurant 21 lieu-dit les 80 Besaces, 89250 HAUTERIVE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 10 Avenue de Saint Georges 89000 AUXERRE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe d'AUXERRE, en annexe au R.C.S.
Pour avis
Le Liquidateur

AL25020282

// CONSTITUTION

GROUPE etc LE PARTAGE DES VALEURS

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 23 septembre 2025, à BÉON.
Dénomination : ACHAT-VENTE 89.
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.
Siège social : 16 Rue des Bourguignons, 89410BÉON.
Objet : L'achat, vente, négoce sous quelque forme que ce soit de tous produits non réglementés, l'activité de débarras et nettoyage de biens immobiliers, locaux ou bâtiments industriels, l'activité de montage et démontage, la valorisation des objets et matières débarrassées ainsi que le commerce de détail de biens d'occasion, la plantation de végétaux, la taille d'arbres, la tonte de pelouse, le nettoyage,l'arrosage, à domicile ou en entreprise, sans l'utilisation réglementée de produits phytopharmaceutiques ou biocides, toutes opérations et toutes activités se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 1000 euros divisé en 100 actions de 10 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.
Cession d'actions et agrément : Les actions sont librement négociables.
Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Dans les conditions statutaires et légales.
Ont été nommés :
Président : Monsieur David MARCEL 9 Chemin de la Petite Ile 89300 JOIGNY.
La société sera immatriculée au RCS SENS.
Pour avis.
Le Président

AL25020207

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 09/09/2025, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination :GJ PRO
Objet social : NETTOYAGE
Siège social :17 RUE DE LATTRE DE TASSIGNY 89400 Migennes
Capital : 1000 €
Durée : 99 ans
Président : Mme GIL GIMENO JESSICA, demeurant 17 RUE DE LATTRE DE TASSIGNY 89400 Migennes
Immatriculation au RCS de Sens

AL25020215

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 9 septembre 2025 à Auxerre, il a été constitué une société civile immobilière.
Dénomination sociale : SCI ANGUISON
Forme : Société civile immobilière.
Objet : acquisition, location et gestion d'immeubles.
Capital social : 1 000 euros.
Siège social : 6 Rue du Colonel Rozanoff 89000 AUXERRE
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Apports en numéraire : 1 000 euros.
Gérants : M. Romain RENARD demeurant ensemble 5 rue des Boucheries 89000 AUXERRE.M. Thomas DAMIEN, demeurant 7 Route des Robards 58440 LA CELLE SUR LOIRE
Cessions de parts : Toutes cessions aux tiers non associés ainsi qu'aux conjoints, ascendants ou descendants non associés sont soumises à l'agrément d'une assemblée générale extraordinaire ou à décision des associés prise à l'unanimité.
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenues au Greffe du tribunal de commerce de AUXERRE (Yonne).
Pour avis et mention, les gérants.

AL25020243

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Hervé CHANTIER, Notaire à APPOIGNY (Yonne), le 17 septembre 2025, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : **VUILLEMIN REGNIER IMMOBILIER**.
Siège social : SAINT-GEORGES-SUR-BAULCHE (89000) , 21 Allée du Petit Bois .
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.
Capital social : CENT SOIXANTE-DEUX MILLE EUROS (162 000,00 EUR).
Objet : L'acquisition, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers dont elle peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange d'apport ou autrement. Et plus généralement la propriété et la gestion de tous immeubles ou droits immobiliers.
Apports en numéraire : Madame Annick VUILLEMIN la somme de quatre-vingt mille euros (80 000 EUR). Madame Joséphine VUILLEMIN la somme de quatre-vingt-deux mille euros (82 000 EUR).
Cessions de parts : Les parts sont librement cessibles ou transmissibles uniquement entre associés et aux descendants des associés. L'agrément est de la compétence de la collectivité des associés se prononçant par décision extraordinaire.
Premier GERANT : Madame Joséphine VUILLEMIN, demeurant à SAINT-GEORGES-SUR-BAULCHE (89000) 1 bis rue de l'Egalité.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de AUXERRE.
Pour avis et mention
Le notaire.

AL25020247

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé à VILLIERS-LOUIS (89320) le 12 septembre 2025, il a été constitué une société aux caractéristiques suivantes :
Forme : Société civile immobilière
Dénomination : MJMS Immo
Objet : La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle), la mise à disposition à titre gratuit au profit de l'un des associés, de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.
Siège social : VILLIERS-LOUIS (89320) , 15 rue Colatte
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.
Capital : 100,00 €, d'apports en numéraire, divisé en 100 parts de 1,00€ chacune, numérotées de 1 à 100.
Gérance : Madame Marjorie PITREL et Monsieur Jérôme ANDRE, demeurant à VILLIERS-LOUIS (89320) , 15 rue Colatte.
Parts sociales : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Immatriculation : RCS de AUXERRE.
Pour avis.

AL25020285

Maître Sophie GARNIER
Notaire Associé
89250 SEIGNELAY

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Sophie GARNIER,Notaire associé à SEIGNELAY le 11/09/2025,enregistré au SPFE AUXERRE 1 le 17/09/2025Dossier n° 2025 00029604 Référence 8904P012025 N 01004, il a été constitué la société civile immobilière suivante :
Dénomination :MONT'OLAN 2
Siège : MONT SAINT SULPICE(89250), 3 rue du Chenois.
Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle), la mise à disposition à titre gratuit au profit de l'un des associés, de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Durée : 99ans.
Apports en numéraires : QUATRE VINGT DIX NEUF EUROS (99,00€).
Capital social : 99,00€.
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Gérants pour une durée illimitée : Monsieur Jordan MONTANDON demeurant à MONT SAINT SULPICE (89250), 3 rue du Chenois et Madame Cyndelle MONTANDON demeurant à LEZIGNAN LA CEBE (34120), 8 avenue de la Gare.
Immatriculation : RCS AUXERRE.
Pour insertion, Le Notaire.

AL25020300

BIOVALLI
Société par actions simplifiée
Au capital de 50 000 €
Siège social : 6 Rue des Grands Champs
89290 VENOY
RCS AUXERRE
(en cours d'immatriculation)

AVIS DE CONSTITUTION

Au terme d'un acte sous seing privé en date du 25 septembre 2025, il a été constitué une société régie par les lois en vigueur et les statuts desquels il est extrait ce qui suit :
DÉNOMINATION : BIOVALLI
FORME : Société par Actions Simplifiée
CAPITAL : 50 000 €
SIÈGE : 6 Rue des Grands Champs – 89290 VENOY
OBJET: développement, conception, installation, aménagement, financement et exploitation d'un site de production de biogaz par le process de la méthanisation et la vente d'énergie associée.
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
PRÉSIDENT : Mr Florian CHAVEY – demeurant 6 rue des grands champs – 89290 VENOY
DIRECTEURS GÉNÉRAUX :
Mr Damien HERGOT, demeurant 8 rue des Ecoles – 89000 AUXERRE
Mr Aurélien BEAUFILS, demeurant 17 Grande Rue – 89230 MONTIGNY LA RESLE
Mr David LAGRANGE, demeurant Le Buisson – 89290 VENOY
Mr Valentin PAULVE, demeurant 23 rue des trois solènes – 89290 VENOY
Mr Franck POUILLOT, demeurant 1 rue de la Salle – 89290 QUENNE
Tout associé a le droit de participer aux assemblées générales et aux délibérations personnellement ou par mandataire lui-même associé, quel que soit le nombre de ses actions, sur simple justification de son identité, dès lors que ses titres sont inscrits en compte à son nom. Chaque associé a autant de voix qu'il possède d'actions, sans limitation.
La cession des actions de l'associé unique est libre, en cas de pluralité d'associés, la cession est soumise à l'agrément sauf entre associés.
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de AUXERRE

AL25020314

Agenda Loisirs

DIJON CÉRÉALES — MEMBRE DE ALLIANCE BFC UNE RÉGION, DES AGRICULTEURS, UN FUTUR — ACTIFS POUR LE TERRITOIRE

Côte-d'Or

• Samedi 4 octobre

// Fêtez la fin des vendanges

Les Hautes-Côtes de Beaune et de Nuits accueilleront, de midi à 20 heures, le Trafic Bar pour une journée 100 % vin et partage, sur les hauteurs du village de Meloisey. Le syndicat viticole des appellations Bourgogne Hautes-Côtes de Beaune et Bourgogne Hautes-Côtes de Nuits a décidé de s'associer au bar éphémère et « vinificateur de bons moments depuis 2020 » - Trafic Bar - pour faire (re)découvrir les deux appellations régionales à une nouvelle génération de curieux et d'amateurs. Aurprogramme également : DJ set et burgers.

Entrée gratuite mais inscription obligatoire : https://my.weezevent.com/les-hautes-cotes-de-beaune-de-nuits-recoivent-le-trafic-ba

• Jusqu'au 10 octobre

// Festival Coup de Contes

La 33e édition du festival Coup de Contes en Côte-d'Or, organisée par la Médiathèque Côte-d'Or avec les bibliothèques du réseau départemental, se tient jusqu'au 10 octobre. Des animations feront également vivre les lieux de lecture du territoire jusqu'en décembre. Le festival permet à cinq conteurs professionnels de faire entendre leurs voix lors de 25 spectacles répartis dans tout le département.

Renseignements : cotedor.fr

• Du 16 au 19 octobre

// Vignobles en scène

Inspiré des Journées européennes du Patrimoine, Vignobles en scène est le grand rendez-vous annuel de l'œnotourisme en France. Chaque 3e week-end d'octobre, les destinations labellisées Vignobles & Découvertes vous proposent un programme riche, pour vivre le vignoble autrement, plus accessible, plus vivant, plus festif. Au programme : théâtre, expositions, projections de films, balades dans les vignes, rencontres avec des vignerons...

Renseignements sur www.lacotedorjadore

Nièvre

• Les 4 et 5 octobre

// La croquette by Husse

Proposé par la French Run, en collaboration avec la commune de Saint-Éloi, un canicross (avec son chien ou un pensionnaire de refuge) est proposé et tous les frais d'inscription seront reversés au Refuge Beauregard. Ainsi, tous les départs s'effectueront de la place de la mairie à Saint-Éloi. Le 4 octobre, départ 17 heures pour la course enfants sans chien (1 km), à 17 h 30 course à pied sans chien (5 km). Le 5 octobre, à partir de 9 h canichiot (1 km), 9 h 30 canimarche avec ou sans chien (5 km), 11 h Canicros chronométré (5 km).

Renseignements : www.lacroquetterun.com ou au 03 86 61 59 67.